

Master Droit des collectivités territoriales

La formation propose le ou les parcours suivants : :

- › Parcours Direction et conseil de l'action publique
- › Parcours Gouvernance territoriale

Présentation

Le master mention Droit des collectivités territoriales est un diplôme national de niveau bac + 5 délivré à la suite d'une formation de deux ans proposée à Grenoble, en formation initiale et continue. Cette mention est déclinée en deux parcours distincts présentés ci-dessus.

Le master mention Droit des collectivités territoriales est un master innovant visant à former les cadres dirigeants administratifs de la fonction publique d'État et des collectivités (attachés et administrateurs, contractuels, directeurs des services), les cadres dirigeants politiques (directeurs et chefs de cabinet, collaborateurs politiques) et les conseillers de haut niveau (avocats en droit public, consultants, cabinets d'audit) de l'action publique de demain. Il prépare aux métiers de la magistrature administrative (conseillers de TA et CAA, conseillers de CRC).

Ce master comporte les cours indispensables (droit des contrats administratifs, des propriétés publiques, droit de l'environnement, droit de la fonction publique, droit des finances publiques locales, droit de l'urbanisme, etc.) ainsi que des cours innovants et rares (droit de la responsabilité publique, droit des élections politiques, droit de la démocratie participative, clinique de droit des collectivités territoriales).

Il est possible de suivre uniquement les enseignements proposés par la Faculté de droit (parcours Direction et conseil de l'action publique) ou de suivre le double diplôme Gouvernance territoriale proposé par la Faculté en association avec Science Po Grenoble. Il permet aux étudiants sélectionnés d'acquérir, outre une compétence en droit, des compétences en matière de management et gestion des collectivités territoriales.

Admission

Conditions d'admission

Pour tout étudiant titulaire d'une licence en droit (ou diplôme équivalent), l'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après examen des dossiers de candidature, par une commission. Des entretiens auront lieu, le cas échéant.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit de Grenoble : [Candidater et s'inscrire en master 1](#) / [Candidater et s'inscrire en master 2](#).

Public cible

1. Public en formation initiale
2. Public en formation continue

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#).

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté de Droit
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Rambaud Romain
romain.rambaud@univ-grenoble-alpes.fr

Vanier Léo
leo.vanier@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

- > Parcours Direction et conseil de l'action publique
- > Parcours Gouvernance territoriale